



## Dossiers de presse

Date

04.09.2008

---

### Les revenus agricoles augmentent en 2007

Les résultats économiques des exploitations agricoles en 2007 sont semblables à ceux des bonnes années 2000 et 2004. Par rapport à 2006, le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale a augmenté, de même que le revenu agricole par exploitation. C'est ce que montrent les résultats définitifs du Dépouillement centralisé des données comptables de la station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART. Le revenu du travail moyen par unité de main-d'œuvre familiale s'élève à 39 500 francs en 2007 contre 34 500 francs en 2006 (+14 %). Le revenu agricole se monte à 61 100 francs par exploitation contre 52 900 francs l'année précédente (+16 %). Ce résultat positif est dû à la forte hausse de la prestation brute, bien que les coûts aient eux aussi augmenté. Par rapport à la moyenne des trois années 2004/2006, le revenu agricole augmente de 9,4 %.

Les exploitations de référence cultivent en moyenne environ 20,3 hectares de surfaces agricoles utiles et emploient en moyenne 1,24 unités de main-d'œuvre familiale. Selon le tableau 1, la **prestation brute** moyenne par exploitation en 2007 s'élève à 242 600 francs, soit nettement au-dessus du résultat de l'année précédente (+7,0 %). Cette situation tient d'une part à l'augmentation des prix à la production de certains produits d'origine animale ou végétale, comme les bovins, les porcs ou les légumes. D'autre part, les surfaces de colza et de betteraves sucrières ont été étendues. De plus, grâce aux meilleures conditions météorologiques, le volume des récoltes dans les grandes cultures (notamment les pommes de terre et les betteraves sucrières) et dans les cultures fourragères et fruitières est plus important que l'année précédente. La situation qui reste favorable sur le marché du bois se traduit par une légère hausse de la prestation brute des forêts à vocation agricole. La prestation brute du lait reste inchangée par rapport à l'année dernière, car le recul du prix du lait est compensé par l'augmentation simultanée de la production laitière par exploitation. La hausse du prix du lait à la fin de l'année 2007 ne suffit pas à rééquilibrer la baisse du prix du début d'année, d'où globalement, une baisse de prix par rapport à l'année précédente.

Depuis 2007, les vaches laitières bénéficient également des contributions pour animaux consommant des fourrages grossiers. C'est pourquoi les **paiements directs** par exploitation augmentent. En région de plaine, ils représentent 16 % de la prestation brute totale, 23 % dans la région des collines et 36 % en région de montagne.

Selon le tableau 1, les **coûts réels** augmentent également par rapport à l'année précédente (+4,3 %). Ils s'élèvent à 181 400 par exploitation.

Cette augmentation a quatre causes principales:

- L'extension du cheptel bovin entraîne une hausse du coût des aliments pour animaux.
- Le meilleur prix des porcelets et une évolution des prix qui reste positive pour les bovins conduisent à l'augmentation des coûts d'achat d'animaux.
- L'utilisation de plus en plus répandue des machines en commun se traduit par des coûts plus élevés pour les travaux effectués par des tiers.
- Les coûts des bâtiments augmentent.

Selon le tableau 1, le **revenu agricole** moyen en 2007 augmente de 16 %, car la hausse des prestations est plus forte que celle des coûts. Le revenu agricole s'élève à 61 100 francs par exploitation. Par conséquent, le revenu agricole 2007 se situe au même niveau qu'en 2004.

La hausse du revenu agricole varie suivant les régions, notamment parce que les exploitations des régions de plaine et de collines profitent davantage de l'évolution de la détention porcine, des grandes cultures, des cultures maraîchères et fruitières que les exploitations de la région de montagne. Le revenu augmente donc de 19 % dans la région de plaine, de 15 % dans la région des collines et de 7 % dans la région de montagne. Par rapport à la moyenne des trois années 2004/2006, l'augmentation du revenu agricole est de 9,4 % en moyenne.

Selon le tableau 1, le **revenu du travail** par unité de main-d'œuvre familiale augmente de 14 % par rapport à l'année précédente. En 2007, il s'élève à 39 500 francs en moyenne de toutes les exploitations. Par conséquent, le revenu du travail connaît une augmentation légèrement moins forte que le revenu agricole. Ce phénomène s'explique comme suit : les intérêts calculés des fonds propres investis dans l'exploitation ont connu une forte hausse parce que les fonds propres, mais aussi le taux d'intérêt des obligations fédérales utilisé pour les calculs, ont augmenté. Le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale varie considérablement suivant les régions. En 2007, il s'élève en moyenne à 50 100 francs en région de plaine, à 35 900 francs dans la région des collines et à 27 100 francs en région de montagne.

Suivant le tableau 1, la médiane du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale dans les différentes régions se situe toujours nettement en dessous des salaires comparables non agricoles. En moyenne des années 2005/2007, la médiane représente 61 % du salaire comparable non agricole en région de plaine, 50 % dans la région des collines et 44 % en région de montagne.

L'**amplitude de variation du revenu du travail** est représentée à l'aide d'un graphique boxplot (fig. 1). La boîte montre l'amplitude de variation de 50 % des exploitations se trouvant au milieu. Aux extrémités, elle se termine par la limite

supérieure du 3<sup>ème</sup> quartile et la limite inférieure du 2<sup>ème</sup> quartile. Selon la définition mathématique, cela signifie que 25 % des exploitations réalisent un revenu du travail au-dessus de la limite supérieure du 3<sup>ème</sup> quartile et que 25 % des exploitations réalisent un revenu du travail en dessous de la limite inférieure du 2<sup>ème</sup> quartile. Au milieu de la boîte, on distingue la médiane, qui représente l'exploitation dont le revenu du travail dépasse celui de la moitié des exploitations et est dépassé par l'autre moitié. La droite verticale marque la zone où 10 % des exploitations se situent en dessous et 10 % au-dessus.

Si l'on se réfère à l'ensemble des exploitations de référence, 25 % des exploitations affichent un revenu du travail supérieur à 57 300 francs. 25 % atteignent moins de 19 800 francs (tableau 2).

Pour compléter le graphique boxplot, la disparité des revenus du travail au sein des régions a également été indiquée à l'aide d'un indice de dispersion. Ce dernier est basé sur le quotient de la limite supérieure du 3<sup>ème</sup> quartile et de la limite inférieure du 2<sup>ème</sup> quartile. La disparité est d'autant plus importante que le quotient est élevé. L'indice de dispersion de l'ensemble des exploitations est de 2,9. Cela signifie que n'importe quelle exploitation du quart supérieur atteint un revenu du travail au moins 2,9 fois plus élevé que n'importe quelle exploitation du quart inférieur. En région de plaine, l'indice est de 2,7, en région de collines de 2,5 et en région de montagne de 3,1. Par conséquent, la disparité en région de montagne est plus importante que dans la région de plaine ou la région des collines.

Tableau 1. Situation des revenus en 2007 par rapport à 2006

|   |                     | 2006          | 2007          | △ en %     | Moyenne des<br>trois années<br>2005/2007 |
|---|---------------------|---------------|---------------|------------|--|
| <b>Toutes les régions</b>                               |                     |               |               |            |  |
| Prestation brute totale                                 | Fr./exploit.        | 226 795       | 242 567       | 7,0        |  |
| dont paiements directs                                  | Fr./exploit.        | 50 033        | 52 220        | 4,4        |  |
| Coûts réels   | Fr./exploit.        | 173 880       | 181 424       | 4,3        |  |
| <b>Revenu agricole</b>                                  | <b>Fr./exploit.</b> | <b>52 915</b> | <b>61 143</b> | <b>16</b>  |  |
| Intérêts calculés du capital propre de l'expl.          | Fr./exploit.        | 10 283        | 12 345        | 20         |  |
| Revenu du travail                                       | Fr./exploit.        | 42 632        | 48 799        | 14         |  |
| Unités de main-d'œuvre familiale                        | UTAF/exploit.       | 1,24          | 1,24          | 0,0        |  |
| <b>Revenu du travail par UTA familiale<sup>1)</sup></b> | <b>Fr./UTAF</b>     | <b>34 492</b> | <b>39 488</b> | <b>14</b>  |  |
| <b>Région de plaine</b>                                 |                     |               |               |            |  |
| Prestation brute totale                                 | Fr./exploit.        | 272 530       | 297 284       | 9,1        |  |
| dont paiements directs                                  | Fr./exploit.        | 44 741        | 47 396        | 5,9        |  |
| Coûts réels   | Fr./exploit.        | 211 397       | 224 449       | 6,2        |  |
| <b>Revenu agricole</b>                                  | <b>Fr./exploit.</b> | <b>61 132</b> | <b>72 834</b> | <b>19</b>  |  |
| Intérêts calculés du capital propre de l'expl.          | Fr./exploit.        | 11 638        | 13 946        | 20         |  |
| Revenu du travail                                       | Fr./exploit.        | 49 495        | 58 888        | 19         |  |
| Unités de main-d'œuvre familiale                        | UTAF/exploit.       | 1,19          | 1,17          | -1,7       |  |
| <b>Revenu du travail par UTA familiale<sup>1)</sup></b> | <b>Fr./UTAF</b>     | <b>41 655</b> | <b>50 139</b> | <b>20</b>  |  |
| Revenu du travail par UTA familiale <sup>2)</sup>       | Fr./UTAF            |               |               |            | 42 530                                   |
| Salaire comparable <sup>2)</sup>                        | Fr./UTA             |               |               |            | 69 907                                   |
| <b>Région des collines</b>                              |                     |               |               |            |  |
| Prestation brute totale                                 | Fr./exploit.        | 209 031       | 222 356       | 6,4        |  |
| dont paiements directs                                  | Fr./exploit.        | 47 897        | 51 220        | 6,9        |  |
| Coûts réels   | Fr./exploit.        | 160 917       | 166 835       | 3,7        |  |
| <b>Revenu agricole</b>                                  | <b>Fr./exploit.</b> | <b>48 114</b> | <b>55 520</b> | <b>15</b>  |  |
| Intérêts calculés du capital propre de l'expl.          | Fr./exploit.        | 9 359         | 11 406        | 22         |  |
| Revenu du travail                                       | Fr./exploit.        | 38 755        | 44 114        | 14         |  |
| Unités de main-d'œuvre familiale                        | UTAF/exploit.       | 1,22          | 1,23          | 0,8        |  |
| <b>Revenu du travail par UTA familiale<sup>1)</sup></b> | <b>Fr./UTAF</b>     | <b>31 657</b> | <b>35 877</b> | <b>13</b>  |  |
| Revenu du travail par UTA familiale <sup>2)</sup>       | Fr./UTAF            |               |               |            | 32 170                                   |
| Salaire comparable <sup>2)</sup>                        | Fr./UTA             |               |               |            | 63 792                                   |
| <b>Région de montagne</b>                               |                     |               |               |            |  |
| Prestation brute totale                                 | Fr./exploit.        | 168 145       | 170 563       | 1,4        |  |
| dont paiements directs                                  | Fr./exploit.        | 60 993        | 61 314        | 0,5        |  |
| Coûts réels   | Fr./exploit.        | 124 165       | 123 517       | -0,5       |  |
| <b>Revenu agricole</b>                                  | <b>Fr./exploit.</b> | <b>43 980</b> | <b>47 046</b> | <b>7,0</b> |  |
| Intérêts calculés du capital propre de l'expl.          | Fr./exploit.        | 8 943         | 10 580        | 18         |  |
| Revenu du travail                                       | Fr./exploit.        | 35 037        | 36 466        | 4,1        |  |
| Unités de main-d'œuvre familiale                        | UTAF/exploit.       | 1,33          | 1,34          | 0,8        |  |
| <b>Revenu du travail par UTA familiale<sup>1)</sup></b> | <b>Fr./UTAF</b>     | <b>26 395</b> | <b>27 117</b> | <b>2,7</b> |  |
| Revenu du travail par UTA familiale <sup>2)</sup>       | Fr./UTAF            |               |               |            | 25 966                                   |
| Salaire comparable <sup>2)</sup>                        | Fr./UTA             |               |               |            | 59 071                                   |

<sup>1)</sup> moyenne pondérée    <sup>2)</sup> médiane

Source: Agroscope ART, exploitations de référence du Dépouillement centralisé des données comptables

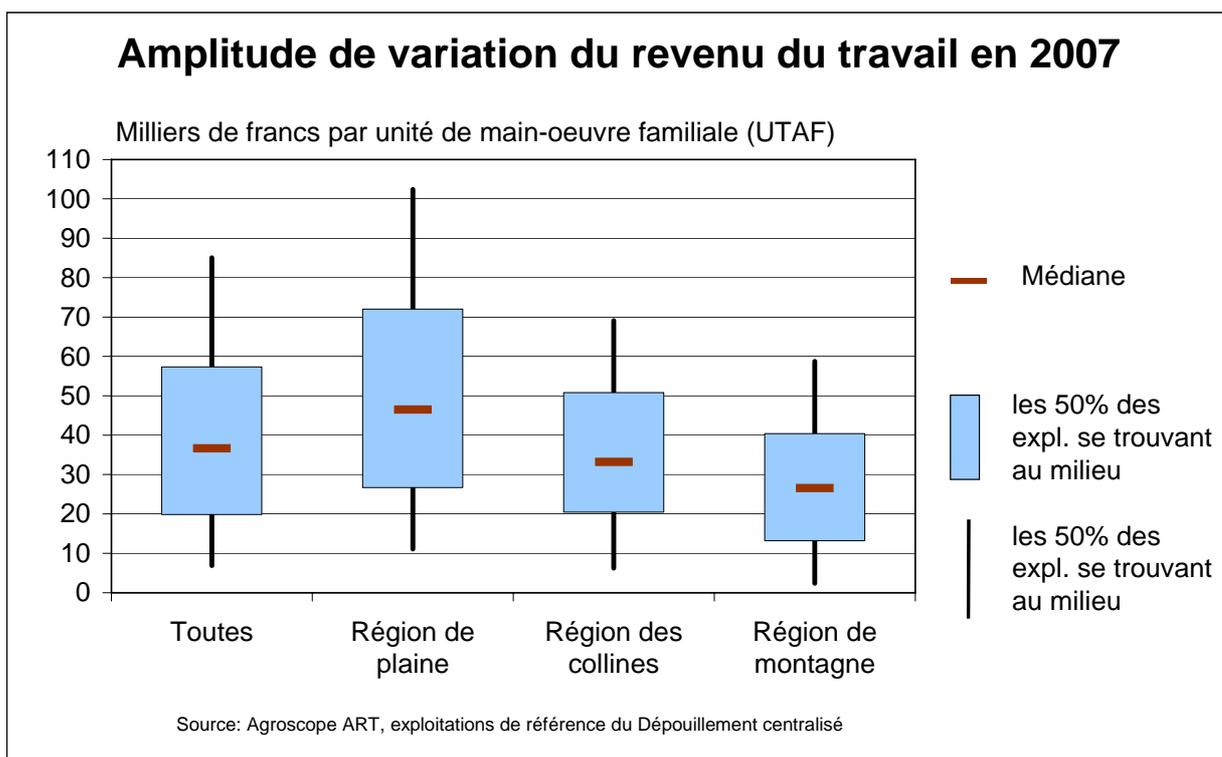


Figure 1. Amplitude de variation du revenu du travail en 2007

Tableau 2. Amplitude de variation du revenu du travail en 2007 (valeurs relatives à la figure 1)

|                     | Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale |  |   |  |                | Amplitude de variation<br>(3 <sup>ème</sup> q./1 <sup>er</sup> q.) |
|---------------------|---|--|---|--|----------------|--|
|                     | Médiane   | Intervalle des 50% des exploitations se trouvant au milieu |   | Intervalle des 80% des exploitations se trouvant au milieu |                |  |
|                     |   | Limite des 25%<br>(1 <sup>er</sup> quartile)               | Limite des 75%<br>(3 <sup>ème</sup> quartile) | Limite des 10%   | Limite des 90% |  |
| Toutes              | 36 630  | 19 777   | 57 325  | 6 858  | 85 048         | 2.9  |
| Région de plaine    | 46 484  | 26 631   | 71 997  | 11 069   | 102 427        | 2.7  |
| Région des collines | 33 208  | 20 408   | 50 814  | 6 219  | 69 091         | 2.5  |
| Région de montagne  | 26 561  | 13 160   | 40 413  | 2 360  | 58 765         | 3.1  |

1<sup>er</sup> q.: 1<sup>er</sup> quartile, 3<sup>ème</sup> q.: 3<sup>ème</sup> quartile

## **Principes méthodologiques**

Les principes méthodologiques du Dépouillement centralisé des données comptables se basent sur l'Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture.

Grâce à la pondération des résultats des exploitations individuelles, 3328 exploitations de référence permettent de représenter la situation économique d'environ 49 200 exploitations agricoles en 2007.

Vous trouverez une documentation sur la méthode sur le site Internet d'Agroscope Reckenholz-Tänikon ([www.art.admin.ch/](http://www.art.admin.ch/) sous →Thèmes →Dépouillement centralisé des données comptables →Publications).

Exploitations: les résultats définitifs du Dépouillement centralisé des données comptables d'Agroscope Reckenholz-Tänikon se basent sur les données de 3328 exploitations agricoles qui, pour l'année 2007, ont fourni une comptabilité de gestion tenue selon des critères uniformisés.

Prestation brute: la prestation brute comprend notamment les ventes de produits, les prestations de service, les livraisons au ménage de l'entreprise ainsi que les paiements directs.

Revenu agricole: le revenu agricole correspond à la différence entre la prestation brute et les coûts réels. En 2007, il rémunère, d'une part, le travail de 1,24 unités de main-d'œuvre familiale et d'autre part, 424 000 francs de fonds propres investis dans l'exploitation.

UTAF, unités de travail annuel de la famille: main-d'œuvre non salariée (généralement membres de la famille). Les emplois à temps partiel sont calculés sur la base de 280 jours.

Revenu du travail: le revenu du travail indemnise le travail de 1,24 unités de main-d'œuvre familiale non rémunérées en moyenne. Il présente la différence entre le revenu agricole et les intérêts calculés pour les fonds propres investis dans l'exploitation. A cet effet, on se réfère à l'intérêt moyen des obligations de la Confédération. En 2007, il se monte à 2,91 % (2006: 2,5 %).

Salaire de référence (salaire comparable): Les salaires comparables non agricoles se basent sur l'enquête sur la structure des salaires de l'Office fédéral de la statistique. Il s'agit des salaires annuels bruts standardisés des salariés dans l'industrie et dans les services.

Médiane: la médiane répartit les valeurs classées par ordre croissant, en deux parties de taille égale. Une partie des exploitations se situe au-dessus de cette valeur, l'autre partie en dessous.

Les 50% des exploitations se trouvant au milieu: 25% des exploitations se trouvent au-dessus (au-dessus de la boîte), 25% se trouvent en dessous.

Les 80% des exploitations se trouvant au milieu: 10% des exploitations se trouvent au-dessus, 10% se trouvent en dessous.

Contacts/Renseignements:

Dépouillement centralisé des données comptables: Judith Hausheer Schnider, Station de recherche Reckenholz-Tänikon ART, Tänikon, 8356 Ettenhausen, tél. 052 368 32 43, courriel: [judith.hausheer@art.admin.ch](mailto:judith.hausheer@art.admin.ch)

Communication: Denise Tschamper, Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, Reckenholzstrasse 191, 8046 Zurich, tél. 044 377 72 69, courriel: [denise.tschamper@art.admin.ch](mailto:denise.tschamper@art.admin.ch)